

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du vendredi 4 février 2022 à 18 heures</p>
--

L'an deux mil vingt-deux et le quatre février à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA.

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : Messieurs POMA-DALCHER-MONCHO Mesdames DE QUERO-PIERRAT-Monsieur WALLAERE-Madame VALGELATA-Monsieur CAUVE-FALCO-Mesdames BARADE-PELLEGRINO-DUBOIS-Madame VIALE-Monsieur MOREAU-Madame YOUSSEF-Messieurs BOUIX-JERIBI-Madame GAVACHE-Monsieur RAIBAUDI

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du Code général des collectivités territoriales : Jean-Jacques DICHARRY ayant donné pouvoir à Catherine PELLEGRINO, Bertrand LENOIR ayant donné pouvoir à Frédéric POMA, Jean-Christophe BADALASSI ayant donné pouvoir à Sébastien MOREAU, Géraldine SKRABO-CRISTINA ayant donné pouvoir à Geneviève PIERRAT, Arnaud CALLET ayant donné pouvoir à Marc MONCHOT, Charline HERING ayant donné pouvoir à Claudie LACQUA, Germaine BLANCHARD ayant donné procuration à Jean-Luc DALCHER

Absent : Monsieur MENDES

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la séance qui comporte 19 points et propose de rajouter un point N° 20 à savoir la création d'une commission municipale permanente « Domaine du Caire »

Le conseil approuve à l'**unanimité**

L'ordre du jour est adopté à l'**unanimité**

*** Compte-rendu des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2021**

Le Conseil approuve à l'**unanimité**

*** Compte-rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le 16 décembre 2021.**

Le conseil prend acte

Point n° 1 : Election d'adjoints au Maire

A l'issue du vote à bulletin secret

26 voix exprimées, 1 bulletin nul, 2 bulletins blancs

⇒ **23 suffrages valablement exprimés**

⇒ **Le 7^{ème} adjoint et le 8^{ème} adjoint sont élus à la majorité.**

Point n° 2 : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR des Préalpes d'azur : désignation d'un délégué suppléant

Après accord à l'unanimité du conseil municipal pour un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'**unanimité**.

Point n° 3 : Pacte d'amitié avec la Commune de Bra (Italie – Piémont)

Le conseil municipal prend acte

Point n° 4 : Débat sur la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire.

Le conseil municipal prend acte

Point n° 5 : Contrat d'apprentissage

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 6 : Présentation du nouvel organigramme de la Mairie

Le conseil municipal prend acte

Point n° 7 : Transfert de la compétence facultative « Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains » à la CASA

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 8 : Compétence "Assainissement des eaux usées " : avenant n° 1 au PV de mise à disposition des biens à la CASA

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 9 : Compétence " Eau potable " : PV de mise à disposition des biens au SIEVI

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 10 : Implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 11 : Bilan des cessions et des acquisitions immobilières de la commune - Exercice 2021

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 12 : Cession au profit d'un particulier de deux lots de copropriété situés au 4, impasse de l'hôpital

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 13 : Modification de la délibération n° 2020/71 portant sur les commissions d'appel d'offres et de délégation de service public

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 14 : Acquisition du Domaine du Caire – Lancement de la campagne de financement participatif

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 15 : Indemnité des élus

Contre : une voix

Abstention : une voix

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à la **majorité**

Point n° 16 : TEMPETE ALEX – Consorts SIDNEY - Protocole transactionnel – Autorisation de signature

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'unanimité

Point n° 17 : Contrat de sponsoring sportif et évènementiel

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'unanimité

Point n° 18 : Apurement du compte 1069 - Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'unanimité

Point n° 19 : Charges de fonctionnement des écoles publiques avec la Ville de Grasse pour l'année 2020/2021 – autorisation de signature d'une convention de répartition

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'unanimité

Point n° 20 : Création Commission municipale permanente (CMP) « Domaine du Caire

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 19h40